

Publié le 12 mai 2016

## Revitalisation des centres-villes : la FedEpl a rencontré la mission interministérielle

À l'occasion de la rencontre qui s'est tenu le 2 mai au siège de la Fédération, la mission interministérielle sur la revitalisation commerciale des centres-villes a confirmé le lancement de mesures à destination des élus des villes moyennes et des acteurs économiques.



La mission était représentée par **Pierre Narring** et **Jean-Paul Le Divenah** du Commissariat général à l'énergie et au développement durable. Il s'agit d'une mission commune, assurée conjointement par l'Inspection générale des finances et le Commissariat sous l'égide du ministère de l'Égalité des territoires.

Dans un contexte de dévitalisation des centres des villes moyennes (de 10 000 à 100 000 habitants), corrélée à la mutation des modes de consommation, le **gouvernement souhaite annoncer des mesures** pour rassurer les élus des villes moyennes et les acteurs économiques. L'articulation entre les **nouveaux modes de consommation** et l'**offre commerciale** dans les centres-villes est désormais un levier identifié pour la revitalisation de ceux-ci.

Un rapport attendu pour le 1er juin La mission doit s'attacher à examiner l'efficacité des outils disponibles pour dynamiser les territoires, et à formuler, dans une démarche prospective, toutes propositions visant à renforcer les moyens d'anticipation des risques de friches commerciales, de dévitalisation des centres-villes.

Lire aussi notre dossier Centres-villes : une nouvelle ère pour la revitalisation commerciale

Un rapport, présentant les conditions de mise en œuvre opérationnelles des pistes d'évolution doit être remis le 1er juin 2016. Il vient en écho au travail effectué par la FedEpl sur le <u>CRAC</u>, la revitalisation artisanale et commerciale et la revitalisation des centres-bourgs.

Il a été convenu avec la FedEpl que le rapport nourrirait les débats de la table ronde consacrée à la

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



revitalisation artisanale et commerciale des centres-villes, au <u>Congrès des Epl</u> qui aura lieu à Marseille les 12 et 13 octobre prochains.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2